



Auvergne-Rhône-Alpes
livre et lecture

**JEUNES EN
LIBRAIRIE**
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Présentation du dispositif en Auvergne-Rhône-Alpes 2026-2027

- Présentation générale : contexte et objectifs
- Contenu des projets
- Modalités de candidature
- Budget et administration
- Communication
- Ressources à disposition
- À vos questions...

1. Présentation générale

Un dispositif national

2006-2008 : expérimentation en Nouvelle-Aquitaine et Hauts-de-France.

2021 : étendu à l'échelle nationale.

Déployé en Auvergne-Rhône-Alpes

Pilotage : DRAC Auvergne-Rhône-Alpes

Opérateur : Auvergne-Rhône-Alpes livre et lecture

Partenaires :

- Délégations Académiques aux Arts et à la Culture (DAAC) de Clermont-Ferrand, de Grenoble et de Lyon.
- Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF).
- L'association Chez mon libraire.



1. Présentation générale

Objectifs généraux

- Faire découvrir la librairie, sa place dans la filière du livre et dans la vie du territoire. Encourager sa fréquentation et l'achat de livres en librairie.
- Permettre la rencontre avec un auteur.
- Découvrir la chaîne du livre et ses métiers.
- Favoriser le goût de la lecture et de l'écriture des jeunes lecteurs et leur autonomie.

Quelques chiffres

- 39 111 élèves participants depuis 2021
- 40% des établissements de la région
- 275 librairies soit 77% des librairies de la région
- 596 auteurs
- 447 autres professionnels du livre
- **6e édition, environ 215 classes seront retenues.**

2. Contenu des projets

Classes éligibles

Les élèves en région Auvergne-Rhône-Alpes :

- **4ème et 3ème** (+ élèves de **SEGPA** des niveaux correspondants)
- **2nde , 1ère, Terminale générales et technologiques**
- **2nde, 1ère, Terminale professionnelles**
- **CAP** de toutes filières
- Les **apprentis** de toutes filières, à condition que le projet soit associé à celui d'une classe **sous statut scolaire**
- Les élèves d'**établissements agricoles**
- Dispositifs **ULIS**
- **UPE2A**

Les établissements peuvent être publics ou privés sous contrat.

2. Contenu des projets

Classes éligibles

- **2 classes maximum par établissement**
 - Justifier d'une démarche collective
 - Un dossier par classe

- **Mutualisation possible pour classe à faible effectif**
 - Dans la limite d'un total de 35 élèves
 - Dans ce cas, un seul dossier

2. Contenu des projets

DEUX RENCONTRES (entre 1h30 et 3h)

- Avec un **libraire indépendant** de la région.
- Avec un **auteur** (écrivain, illustrateur, dessinateur, scénariste BD ou traducteur) de la région ou non.

Contenu : échanges sur le métier et la chaîne du livre ; ateliers pratiques (écriture, illustration, lecture, traduction, coups de cœur, critiques, réalisation de couverture ou 4e couverture ; vitrines, réalisation d'un livre...)

LA VISITE EN LIBRAIRIE

- **Présentation** des rayons, des bureaux, des vitrines.
- **Choix libre et achats des livres** à hauteur de 30 € par élève.
- **Parmi l'ensemble des ouvrages du fonds de la librairie** : littérature, documents, livres d'art, romans, BD, livres pratiques...
- **Attention : hors papeterie, jeux et loisirs créatifs.**

2. Contenu des projets



**Actions complémentaires
à la charge de l'établissement ou tout autre financement.**

Exemples :

- Rencontres avec d'**autres professionnels du livre** : éditeur, festival, imprimerie, journaliste littéraire, sérigraphes, typographes, correcteurs...
- Rencontres avec d'**autres intervenants artistiques** : artistes plasticiens, comédiens, danseurs, musiciens, slameurs...
- Articulation avec d'**autres dispositifs** académiques ou nationaux.

Rencontres et visites complémentaires gratuites : médiathèques, archives municipales ou départementales.

3. Budgets et administration

FINANCEMENTS



2 INTERVENTIONS
480 €

*Part collective du pass Culture
de l'établissement, et non une
subvention supplémentaire.*


**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**ACHATS DE LIVRES DES
ÉLÈVES**

30€ x effectif de la classe

Factures
envoyées par
mail par les
intervenants à

 Auvergne-Rhône-Alpes
livre et lecture

3. Budgets et administration



ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

AUTRES FRAIS

- Transport de la classe en librairie et dans d'autres lieux du livre ;
- Déplacement des intervenants ;
- Matériel pour les ateliers ;
- Autres intervenants, visites.

3. Budgets et administration

TARIFICATIONS

AUTEUR → **310,47 € (2026)** → Sur facture ou note de droits d'auteur
bruts HT  N° de SIRET non obligatoire

LIBRAIRE → **150 € TTC** → Sur facture du libraire
 N° de SIRET, SIREN, RNA obligatoire

ACHATS → **Maximum 30 € x** → Sur facture du libraire
DE LIVRES effectif de la classe

L'ensemble des factures est traité par mail à jel@auvergnerhonealpes-livre-lecture.org

Ni l'auteur, ni le libraire n'ont à créer une offre pass Culture.

4. Modalités de candidature

Calendrier

- **4 mai - 28 juin 23h** : candidatures sur Adage par les enseignants.
- **Jusqu'au 5 juillet** : chefs d'établissement inscrivent leur avis sur Adage.
- **Semaine du 24 août** : comité de sélection régionale.
- **Septembre** - projet retenu ou non :
 - Avis par les DAAC sur Adage.
 - Envoi de mail de l'opérateur indiquant la décision de la commission régionale au porteur du projet (à l'adresse électronique du secrétariat d'établissement et au professeur coordonnateur indiqué sur le projet).
 - Si projet retenu :
 - **23 septembre** : réunions de lancement pour les enseignants et pour les professionnels intervenants.
 - L'enseignant préréserve l'offre pass Culture, et le chef d'établissement la réserve définitivement au plus tard le 24 décembre.
 - **Dès réservation définitive de l'offre pass Culture** : lancement de l'opération.

4. Modalités de candidature

VOUS ETES ENSEIGNANT

- Consulter l'appel à projets 2026-2027.
- Construire votre projet (contact préalable avec le libraire indispensable).
- Déposer votre dossier sur la plateforme Adage d'ici le 28 juin 2026.

VOUS ETES PROFESSIONNEL DU LIVRE

- Être à l'initiative du projet en encourageant un enseignant à déposer un dossier.
- Pour identifier un ou des professeurs référents culture sur votre territoire, contacter le secrétariat :
 - DAAC de Clermont-Ferrand : ce.daac@ac-clermont.fr
 - DAAC de Grenoble : ce.daac@ac-grenoble.fr
 - DAAC de Lyon : daac@ac-lyon.fr
- Pour identifier un enseignant d'établissement agricole, contacter Sonia Rougier :
 - DRAAF : sonia.rougier@agriculture.gouv.fr

5. Adage

→ Un mode d'emploi pour renseigner votre dossier sur la plateforme Adage est disponible pour les enseignants.

Dépenses

Interventions de professionnels :

0,00 €

Ajouter une intervention

Sorties :

0 €

spectacles, projections, expositions, rencontres...

Frais de fonctionnement :

0 €

achats divers, locations, frais de déplacement des intervenants...

Frais de déplacement des élèves :

0 €

Interventions de professionnels, cliquez sur « Ajouter une intervention ».

Qualité de l'intervenant : indiquer « 2 professionnels du livre » (cela représente l'auteur et le libraire).

Nombre d'heures : indiquer 1h (même si le temps des rencontres est plus long).

Tarif : indiquer 480 € (cela correspond à l'offre pass Culture, prise sur la part collective de l'établissement).

Sorties : cela correspond seulement aux achats de livres par les élèves, pris en charge par le dispositif. Indiquer « Achats de livres » et inscrire à la suite « 30 € x le nombre d'élèves ». Reporter votre résultat dans la case €.

Frais de fonctionnement : « Déplacements des intervenants » et inscrire la somme éventuelle dans la case €.

Frais de déplacement des élèves : Frais éventuels des déplacements entre la classe et la librairie. Inscrire la somme totale dans la case €, qu'ils soient pris charge par l'établissement ou exceptionnellement par Auvergne-Rhône-Alpes livre et lecture (voir l'appel à projets pour les conditions)

En savoir plus

RESSOURCES

- Présentation du dispositif
- Accompagnement par l'opérateur dans le choix des intervenants, sur demande.
- Ressources en ligne (liens à retrouver dans l'appel à projets) dont :
 - Cartographies et annuaires des acteurs du livre en région : auteurs, libraires indépendantes, éditeurs, bibliothécaires, organismes de manifestations.
- Infographie dispositif

RENSEIGNEMENTS

Laureen Quincy,
Chargée d'opération Jeunes en librairie

jel@auvergnerhonealpes-livre-lecture.org

04 81 13 32 07

Autres rendez-vous

- Réunion d'information : lundi 8 juin 12h30-14h pour les enseignants
- Réunion d'information : mardi 9 juin 9h-10h30 pour les professionnels du livre
- Réunion de clôture de l'édition 2025-2026 : mercredi 10 juin 14h-15h30